Nations Unies A/HRC/33/L.44

Assemblée générale

Distr. limitée
29 septembre 2016
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente-troisième session

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Fédération de Russie : amendement au projet de résolution A/HRC/33/L.3/Rev.1

33/… Mortalité et morbidité maternelles évitables et droits de l'homme

Le quatorzième alinéa du préambule *devrait se lire comme suit* :

Reconnaissant qu'il importe de définir, dans le cadre des objectifs de développement durable, des indicateurs nationaux appropriés pour la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles,

GE.16-16758 (F) 290916 290916

1616758

Merci de recycler